

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

39

Suppléants ayant voix
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

8

Total votants :

47

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2021 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 8 juillet 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 juillet 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Sophie DELAIGUE à Claude GOUILLON CHENOT
Francis ROUX à Caroline GUELON
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Rachel BOURNIER, Martine MUNOZ, Tahar BOUANANE.

Secrétaire de séance : Olivier CHAMBON

CRÉATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2143-3 ;
Considérant que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne regroupe plus de 5 000 habitants et s'est vue transférer la compétence aménagement de l'espace par ses communes membres;

Il est proposé de créer une Commission Intercommunale pour l'accessibilité à titre permanent, pour la durée du mandat, composée, en plus du Président, qui est membre de droit, de huit élus dont deux par territoire et de six représentants d'associations. Bernard VIGNAUD, Vice-Président délégué aux moyens généraux, est en charge d'animer cette commission.

Les associations doivent répondre aux critères suivants :

- Œuvrer sur des problématiques concernant le handicap, les personnes âgées, l'accessibilité, la qualité d'usage pour tous ;
- Représenter la diversité des types de handicaps (visuel, moteur, auditif, cognitif, psychique et mental) pour les associations de personnes en situation de handicap ;
- Promouvoir les intérêts des usagers et de la qualité des services publics concernés par la commission.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la création de la commission intercommunale pour l'accessibilité à titre permanent, pour la durée du mandat ;
- **Décide** d'arrêter le nombre de membres titulaires de la commission à 14, dont 8 élus communautaires désignés lors du conseil du 21 janvier 2021 et 6 membres issus des personnalités associatives ;
- **Autorise** le Président de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne à arrêter la liste des personnes associatives.

TOTAL VOTANTS : 47

Conseillers présents : 39

Représentés : 8

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 47

Pour : 47

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

